

ANNEXE II

Modèle de panneau destiné à signaler la (les) zone(s) de prévention

Min 0,57 m	
 REGION WALLONNE Zone de prévention d'une (de) prise(s) d'eau souterraine (activités réglementées) <u>RÉGION WALLONNE</u>	Cadre réservé au(x) titulaire(s) du (des) permis d'environnement portant sur la (les) prise(s) d'eau (facultatif) 1. Nom(s) du (des) titulaire(s), de (des) l'exploitant(s) 2. Sigle(s) de la (des) société(s) 3. Numéro(s) de référence de la (des) prise(s) d'eau
Min 0,7 m	
EN CAS D'ACCIDENT, PREVENIR : 1. «Nom(s) du (des) titulaire(s) du (des) permis d'environnement portant sur la (les) prise(s) d'eau » : « n° de téléphone de la personne à contacter » 2. REGION WALLONNE - S.O.S. POLLUTION: 070/23.30.01 3. La Protection Civile: Service 100	